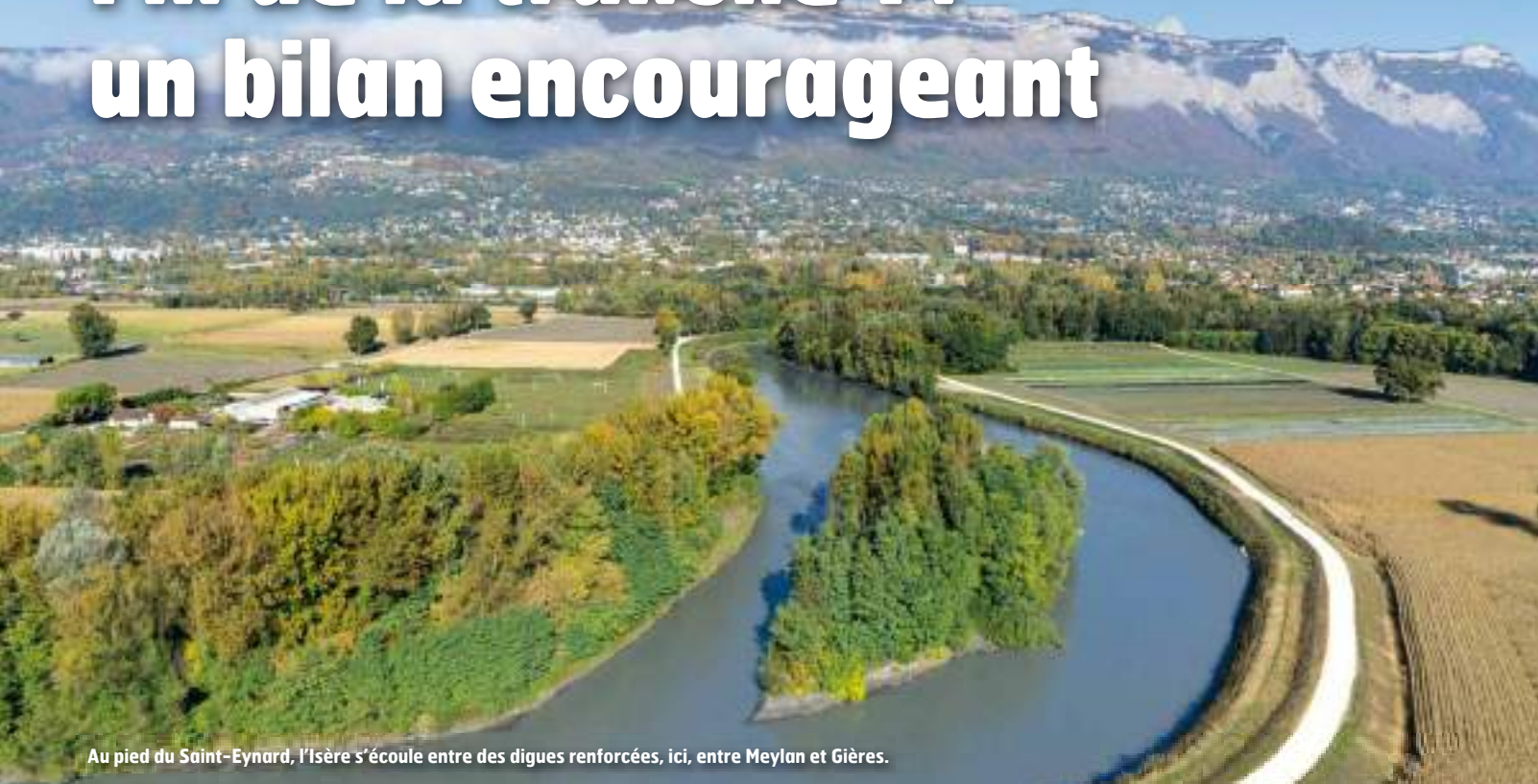


Fin de la tranche 1: un bilan encourageant



Au pied du Saint-Eynard, l'Isère s'écoule entre des digues renforcées, ici, entre Meylan et Gières.

Editorial

Un territoire rendu à ses habitants

Après 4 années intensives de chantiers, le Symbhi a restitué les berges de l'Isère entre Saint-Ismier et Grenoble à ses habitants.

Ces derniers retrouvent un territoire que les travaux ont rendu très agréable, pour les déplacements à vélo aussi bien que pour les promenades en famille. Une apparence qui ferait presque oublier que ce système de

digues a pour vocation première de protéger les biens et les personnes en cas de crue de l'Isère. La tranche 1 terminée, le risque est maintenant minoré pour les communes entre Saint-Ismier et Grenoble. Ce numéro du Mag Isère amont vous propose de revenir, en photos et en explications, sur les opérations réalisées lors de cette première tranche. Bonne lecture !



Jean-Pierre Barbier,
Président
du Département



Fabien Mulyk,
Président du Symbhi
et vice-président
du Département délégué
à l'aménagement des rivières



L'Isère à Domène.

Une première étape accomplie

ENTRE SAINT-ISMIER ET GRENOBLE, LA TRANCHE 1 DES TRAVAUX D'ISÈRE AMONT S'EST DÉROULÉE DE 2012 À 2016. RETOUR SUR LES GRANDES LIGNES DU PROJET.

Le projet Isère amont a débuté dès la création du Symbhi en 2004, avec une longue phase d'études et de concertation. Son objectif est de protéger les personnes et les biens, des dommages qu'engendrerait une crue de l'Isère. Démarche innovante sur ce type de projet : le territoire a été envisagé dans sa globalité, et les travaux sur la rivière ont aussi pris en compte les enjeux environnementaux et de loisirs. Le projet Isère amont se distingue également par la mise en place de champs d'inondation contrôlée (CIC), dont le fonctionnement s'enclenche à partir du niveau de la crue trentennale* (lire p. 10). Le principe de ces CIC est, en cas de crue, de décharger la rivière d'une partie du débit, en stockant l'eau dans les espaces naturels et agricoles, en amont des zones plus densément peuplées, les digues sont ainsi moins sollicitées et les zones habitées peuvent être mises hors d'eau, et ce, jusqu'à une crue comparable à celle de 1859.

La tranche 1 concerne dix communes, dans le tronçon de rivière qui va de Saint-Ismier à Grenoble. Très urbanisé, ce secteur était prioritaire, car soumis à la fréquence et au risque d'inon-

dation les plus élevés. Ce fonctionnement par tranche permettait également l'étalement des dépenses, à l'heure où la pression financière est de plus en plus prégnante pour les collectivités.

Comme pour l'ensemble du projet Isère amont, les matériaux qui obstruaient le lit de la rivière ont été récupérés pour être employés dans la réalisation d'autres aménagements (lire p. 6 et 12), notamment pour rehausser ou conforter les digues (lire p. 6). Les cours d'eau qui se jettent dans l'Isère ont vu leur confluence aménagée, afin que les poissons puissent circuler et remonter le lit des ruisseaux (lire p.13). Le niveau de protection du secteur de la tranche 1 est aujourd'hui nettement amélioré jusqu'à une crue de temps de retour 50 ans**. Il ne sera calibré pour une crue bi-centennale qu'au terme de la réalisation des tranches 2 et 3, entre Saint-Ismier et Pontcharra. Commencés en 2015, ces travaux s'achèveront en 2020-2021.

*une crue trentennale est une crue qui, chaque année, a une chance sur trente de se produire.

** une crue de temps de retour 50 ans est une crue qui, chaque année, a une chance sur 50 de se produire

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA TRANCHE 1

4 communes concernées en rive droite : Saint-Ismier, Montbonnot-Saint-Martin, Meylan, et La Tronche.

6 communes concernées en rive gauche : Le Versoud, Domène, Murianette, Gières, Saint-Martin-d'Hères et Grenoble.

Le budget, en quelques chiffres

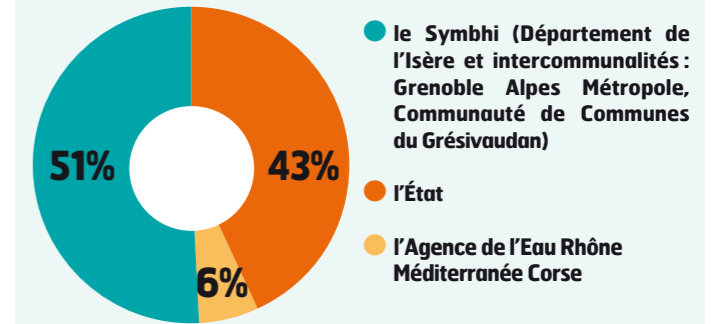
135 millions d'euros : budget pour l'ensemble de l'opération Isère amont.

52 millions d'euros : enveloppe initiale de la tranche 1

49 millions d'euros : dépenses effectives de la tranche 1 à l'issue des travaux

3 millions d'euros économisés, grâce à une gestion très serrée des dépenses.

Les financeurs des travaux de la tranche 1



Elles ont travaillé pour nous

Les travaux ont nécessité l'intervention de nombreuses entreprises de la région. En répondant à des appels d'offres, ces dernières sont devenues prestataires du Symbhi. Voici les noms et les rôles des principales entreprises qui sont intervenues sur la tranche 1 du projet Isère amont.

- **Mandataire, maître d'ouvrage délégué** : Isère Aménagement
- **Maîtrise d'œuvre** : Egis Géotechnique, Egis Eau, Hydrétudes
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage / projet durable** : CNR
- **Coordination Sécurité et Protection de la Santé** : A Coord
- **Topographie** : Sintegra
- **Opérateurs fonciers** : Setis, Territoires 38, SED
- **Entreprises en charge des travaux (par ordre alphabétique, hors sous-traitants)** : Allouard, Arbre Haie Forêt, Bianco, Bois des Alpes, Carron, Ceneau, Comatis, Compagnie des Forestiers, Converso, Epsig, Eurovia, EVD, Geco Ingénierie, GRDE, GTS, Guintoli, Hydro, ISS Espaces Verts, Midali, Moulin TP, Pelissard, Rectimo, Socco, SPIE Sud-Est, Synapse

Un projet reconnu par la profession

Au mois d'octobre 2016, le projet Isère amont du Symbhi s'est vu décerner, à Lyon, le prix « Previrisq inondations ». Sélectionné par un jury composé de scientifiques et de gestionnaires de rivières, Isère amont a été récompensé pour ses qualités concernant l'intégration des différentes politiques publiques et des différents risques, mais aussi l'originalité du projet, caractérisée par l'utilisation des champs d'inondation contrôlée. Le fort parti pris de concertation a également été relevé.

Remis par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et l'Association française des établissements publics territoriaux de bassin (AFPTB), le prix Previrisq inondations est ainsi une manière de désigner Isère amont comme un exemple à suivre en matière de protection contre les inondations !



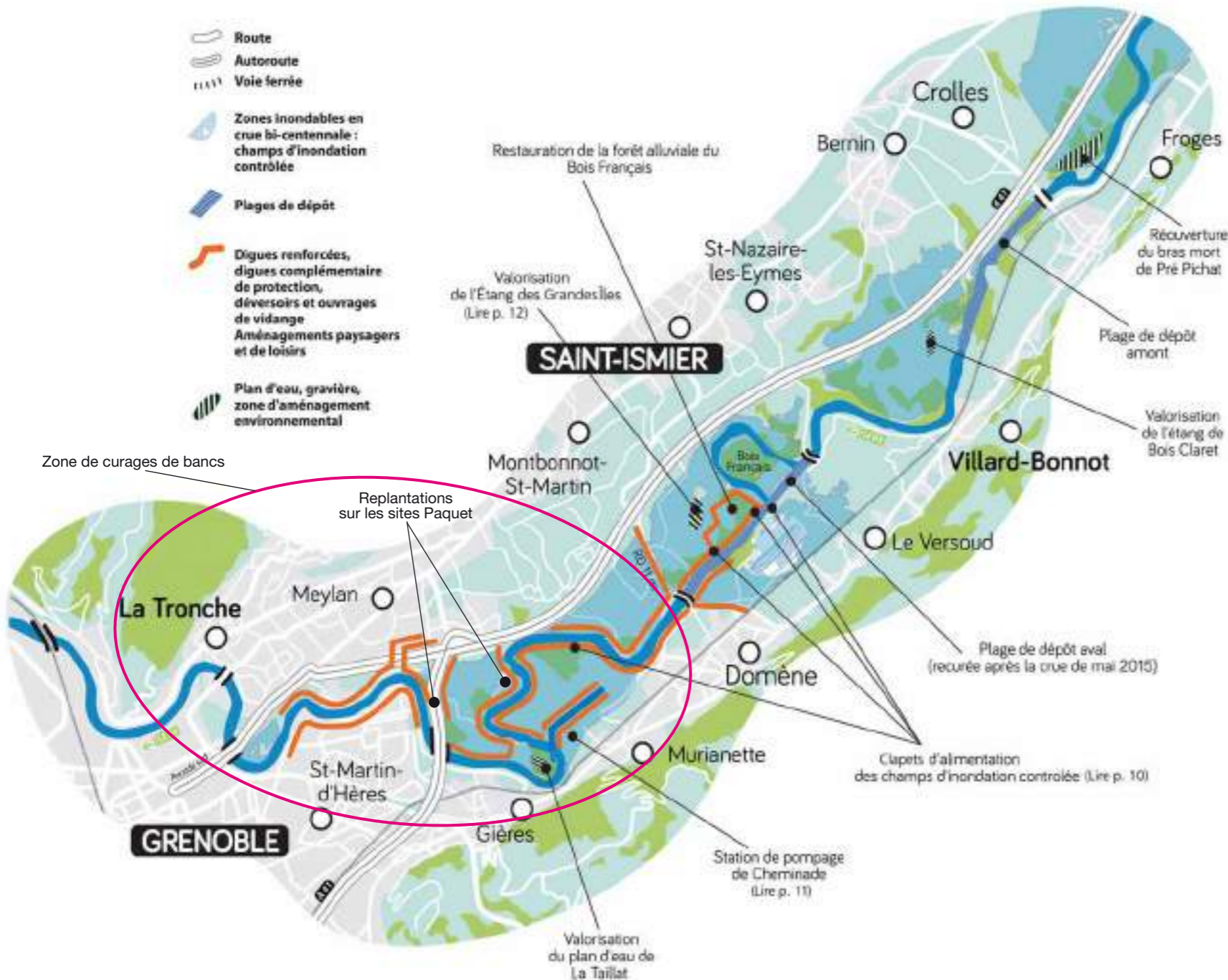
L'équipe du Symbhi pose avec le prix Previrisq.

Tranche 1 d'Isère amont : les principaux aménagements

ÉCHELONNÉS SUR UNE PÉRIODE DE 4 ANNÉES, DES AMÉNAGEMENTS DE DIFFÉRENTES NATURES ONT CONCERNÉ 10 COMMUNES, ENTRE SAINT-ISMIER ET GRENOBLE.



- Route
- Autoroute
- Voie ferrée
- Zones inondables en crue bi-centennale : champs d'inondation contrôlée
- Plages de dépôt
- Digues renforcées, digues complémentaires de protection, déversoirs et ouvrages de vidange. Aménagements paysagers et de loisirs
- Plan d'eau, gravière, zone d'aménagement environnemental



Le projet global



FOCUS SUR...

Les plages de dépôt

Descendant des montagnes, l'Isère charrie du limon, du sable et des graviers. On estime que ces matériaux représentent un volume de 60 000 m³ par an, qui vient se déposer sur le lit de la rivière, quand la pente du fond du lit devient moins forte. Avec le temps, ces matériaux obstruent le passage de l'eau. Il faut donc régulièrement curer le lit de la rivière, araser les bancs, pour qu'en période de crue, la rivière ait davantage de place sans son lit. En complément de ce traitement périodique, le Symbhi a aménagé des plages de dépôts. Installées au niveau de ruptures de pentes, ces plages piègent les matériaux transportés par l'eau, qui viennent naturellement s'y déposer.

La forêt alluviale

La forêt alluviale est une forêt qui est régulièrement inondée. Il s'agit d'une bande boisée le long du cours d'eau. Selon la fréquence de son inondation, elle mélange des arbres de bois tendre (saule, aulne) ou plus dur (frêne). Les travaux du Symbhi ont permis de recréer 12 ha de forêt alluviale, favorisant une grande diversité biologique.

Renforcer les digues

LE SYMBHI A UTILISÉ DIFFÉRENTES TECHNIQUES POUR RENFORCER LES OUVRAGES.

Les palplanches sont de longues lames d'acier qui s'imbriquent les unes dans les autres. Elles sont insérées dans le cœur de la digue, où elles forment un mur étanche, qui protège l'ouvrage des circulations d'eau et de l'érosion interne. Ce type de renforcement est mis en place dans les secteurs où le confortement ne peut se faire par élargissement de la digue, côté rivière ou côté plaine, par manque de place. Mais il est beaucoup plus onéreux.

A noter que plus de 2 km de digues du Domaine Universitaire ont été renforcés par une paroi étanche en béton

Linéaire de digues protégées par palplanches : un peu plus d'1 km.

→ Principaux secteurs concernés : Domaine Universitaire de Saint-Martin-d'Hères, Meylan



Pose d'une palplanche à Meylan.



Pose d'énrochements à Gières.

Pour élargir la digue côté plaine, le Symbhi a réutilisé les matériaux récoltés lors du curage des bancs qui obstruaient le lit de l'Isère. Débarrassés des espèces invasives qui pouvaient y subsister, ces graviers ont été ajoutés à l'arrière de la digue, côté plaine. En moyenne, cette technique ajoute 3 à 5 mètres à la largeur de la digue pour en éviter toute rupture. Cette réutilisation des matériaux, couplée à la relative facilité de mise en œuvre, fait de ce type de confortement le moins onéreux. Il n'est toutefois réalisable que lorsque l'on dispose d'une bande de terrain disponible derrière la digue.

Linéaire de digues confortées coté plaine : 8 700 m.

→ Principaux secteurs concernés : digue rive droite entre Montbonnot et Meylan, digue rive gauche entre Domène et Gières.



Elargissement de digue à Meylan.

Le renforcement par enrochement consiste à poser de gros blocs de pierre sur le talus de berge, dans le lit de la rivière et au bas de la digue. Un film géotextile installé sous les rochers de calcaire vient compléter le dispositif. Cette armure de pierre empêche le courant de la rivière de creuser la digue. Celle-ci reste ainsi bien en place.

Linéaire de digues protégées par enrochement : 3 500 m.

→ Principaux secteurs concernés : au niveau du pont des Taillées à La Tronche, au niveau de la courbe de Grangeage à Meylan, au niveau de la plate-forme de compostage de Murianette, ou à Gières.

De nouveaux espaces de détente

SUR LA TRANCHE 1, 20 KM DE DIGUES ONT ÉTÉ CONFORTÉES, LE LONG DE L'ISÈRE. POUR RENDRE CES OUVRAGES DE PROTECTION PLUS AGRÉABLES AUX RIVERAINS, LE SYMBHI LES A AMÉNAGÉS DE MANIÈRE À EN FAIRE ÉGALEMENT DES ESPACES DE LOISIR.



« **L**e plus souvent possible, je vais au travail à vélo, par la piste cyclable. C'est super agréable ! Je n'ai pas l'impression d'aller travailler, j'ai l'impression d'être en vacances ! La vue est magnifique, je vois même des petits lapins traverser ». Sur son vélo électrique les jours où il doit commencer très tôt, et sur son vélo classique le reste du temps, Pascal Jay relie La Terrasse au campus universitaire de Grenoble. Soit 22 km aller, et 22 km retour ! « La piste ne vient pas jusqu'à La Terrasse, c'est le seul inconvénient ! Je l'emprunte à partir de La Bâtie. Avant, je prenais les transports en commun. Aujourd'hui, c'est bien plus rapide pour moi de prendre mon vélo. Et c'est sécurisé tout le long ! C'est un énorme avantage. Je ne suis pas le seul à en profiter : je vois des gens en rollers, des familles avec des enfants, même petits, qui viennent apprendre à faire du vélo. Ça rajoute vraiment un plus ! »

Une piste cyclable court sur la digue, sur la totalité du linéaire rive droite entre Saint-Ismier (pont de la Bâtie) et l'agglomération grenobloise, soit plus d'une dizaine de kilomètres. Les travaux ont aussi permis d'installer des haltes vertes, des haltes bleues et des parkings. Disposées le long de la rivière, les haltes vertes permettent de faire une pause pour profiter du paysage. Mobilier de bois ou



Sport, transport doux, promenade, détente... chacun choisit sa manière de profiter des digues réaménagées.

de pierre, vue ouverte sur la rivière et la nature, les haltes vertes invitent à la contemplation ou au pique-nique, selon l'heure du jour. La tranche 1 compte aussi une halte bleue, destinée à favoriser les accès à la rivière

en embarcation. Enfin, pour que les promeneurs puissent accéder aux digues, le Symbhi a aménagé 9 parkings sur la zone de la tranche 1, entre Saint-Ismier et Grenoble.

Retour en photos sur les opérations emblématiques de la tranche 1 du projet Isère amont



Pose d'une passerelle sur la Chantourne de Meylan.



Pose d'une glissière en béton armé le long de la Rocade Sud à Meylan.



Pose d'enrochements à Gières.



Ouvriers travaillant sur la pose des clapets.



La base vie du chantier à Meylan : stock de matériaux issus de l'Isère.



Replantation de végétaux hélophytes dans le plan d'eau de la Taillat à Meylan.



Terrassements sur les digues à Gières.



Protection d'une digue à Meylan par génie végétal.



Replantation de Petite Massette (roseau protégé).



Curage de la plage de dépôt à Domène.



Intervention des élèves du lycée horticole de Saint-Ismier pour aménager le bras mort de Pré Pichat à Crolles.



Petite massette (espèce protégée).



Replantations sur l'étang des Grandes Iles à Montbonnot.



Aménagement de la passe à poissons de Lancey à Villard-Bonnot.



Pose d'enrochements à Meylan.



Arrivée et installation d'un clapet.



Le chantier a suscité de nombreuses visites de différents publics (ici, des agents du Département).

Les clapets, ces vannes version XXL

POUR CONNECTER LA RIVIÈRE À CERTAINS CHAMPS D'INONDATION CONTRÔLÉE, LE SYMBHI A FAIT INSTALLER DANS LES DIGUES DES CLAPETS, PERMETTANT AINSI DE RÉGULER LE DÉBIT DE LA RIVIÈRE. ZOOM SUR CES « PORTES » HAUTE TECHNOLOGIE, AUX DIMENSIONS SPECTACULAIRES.



31 mars 2016, à Murianette, les clapets sont installés sur la digue. À droite, l'ouvrage terminé.

Durant la tranche 1 des travaux, le Symbhi a fait installer 4 clapets pour l'alimentation des champs d'inondation contrôlée. Ces clapets sont des alternatives aux « déversoirs » (lire ci-dessous) : quand le niveau de l'eau monte, les clapets s'abaissent, laissant passer l'eau dans une ouverture creusée dans la digue. L'eau va alors remplir les CIC, et retarder l'arrivée du pic de crue en aval, ce qui limitera les dégâts pour les personnes et les biens.

Le clapet le plus important a été installé au Bois Français, sur la commune de Saint-Ismier. Ses dimensions sont impressionnantes : 2 ouvrages de 12 mètres de long par 2,50 mètres de haut. Fabriqué dans les Vosges, il a été livré par convoi exceptionnel et installé au printemps 2016. Des capteurs permettent de mesurer la montée de l'eau et commandent l'ouverture des vannes. L'ordre de verrouiller ou déverrouiller les portes peut être aussi donné à distance.

Enfin, en cas de panne d'électricité, le clapet a été conçu pour être aussi actionné de manière mécanique. Sur le même principe, trois autres clapets ont été installés sur les communes du Versoud, de Montbonnot et de Gières.

Les champs d'inondation contrôlée : un principe phare du projet

Les champs d'inondation contrôlée (CIC) sont des zones de stockage de crue : lorsque l'eau dépasse un certain niveau, les aménagements sur les digues – déversoirs* ou clapets – permettent à la rivière de « déborder », mais de manière contrôlée, et dans des zones dédiées. Les CIC retardent l'arrivée du pic de crue, l'abaissent et protègent le système d'endiguement : face à une crue trop forte, la pression de l'eau peut endommager les digues, voire les rompre, avec des conséquences imprévisibles, et très probablement catastrophiques pour les personnes et pour les constructions. Les champs d'inondation contrôlée permettent de redonner de l'espace à la rivière : en cas de crue, l'eau s'étale sur des espaces naturels, alimentant des zones humides, comme au Bois Français, ou des zones

agricoles. Sur la zone de la tranche 1, le Symbhi a aménagé 7 champs d'inondation contrôlée, calibrés pour fonctionner à partir d'une crue trentennale**. Les durées moyennes de submersion varient de 5 à 25 heures pour une crue

cinquantennale et de 1 à 5 jours pour une crue bi-centennale.

* les déversoirs sont des portions où la digue est moins haute, facilitant le passage de l'eau.
** une crue trentennale est une crue qui présente, chaque année, une chance sur trente de se produire.

Fonctionnement d'un champ d'inondation contrôlée



Test de fonctionnement des pompes de la station de Cheminade.

La station de pompage de Cheminade

FOCUS SUR UN OUVRAGE COMPLEXE, PENSÉ POUR PARER LA CRUE DE L'ISÈRE, ET CELLE SIMULTANÉE DE SON AFFLUENT : LE CANAL DE CHEMINADE.

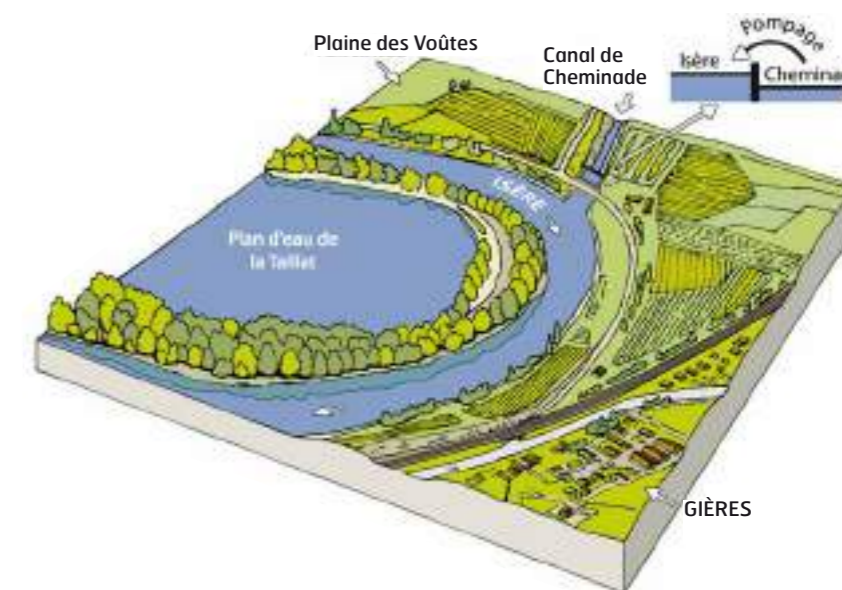
En cas de crue de l'Isère, l'eau aura tendance à s'engouffrer dans l'ouverture que constitue l'arrivée du canal de Cheminade, dans la plaine de Murianette (commune de Gières). Remontant le canal, l'eau inonderait alors les terres basses par refoulement, menaçant certains bâtiments. En cas de crue simultanée du canal, à la suite d'orages sur Belledonne, les inondations prendraient des proportions plus importantes encore. Pour parer cette double menace, le Symbhi a mis en place une station de pompage sur le canal de Cheminade, 60 mètres avant sa confluence de l'Isère. Le rôle de cette station est d'empêcher l'Isère en crue de refluer dans le canal de Cheminade, tout en pompant l'eau du canal, pour la rejeter dans l'Isère, qui présenterait un niveau plus élevé à cause de la crue.

L'ouvrage se présente comme un barrage édifié en travers du canal et large d'une vingtaine de mètres et haut de sept. En conditions normales, l'eau du canal rejoint l'Isère en passant par les ouvertures aménagées dans le bas de l'ouvrage. Quand l'Isère est en crue, les portes du bas se ferment, empêchant donc l'Isère de s'engouffrer

dans le canal, mais empêchant également l'eau du canal de rejoindre l'Isère. Aussi, dans le même temps, 4 pompes entrent en action, et rejettent l'eau du canal dans l'Isère. L'eau ar-

rivant dans le canal est donc « relevée » avant d'être rejetée de l'autre côté de l'ouvrage hydraulique..

Fonctionnement de la station de pompage de Cheminade



L'étang des Grandes Îles : faire revenir la nature

ANCIENNE GRAVIÈRE, L'ÉTANG DES GRANDES ÎLES, ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM DE L'ÉTANG PACIFIC, A ÉTÉ AMÉNAGÉ AVEC LES EXCÉDENTS DE MATÉRIAUX FINIS DES TRAVAUX, POUR DEVENIR UN SITE FAVORABLE AUX POPULATIONS D'OISEAUX, LIBELLULES ET DE BATRACIENS. LES TRAVAUX ONT PERMIS D'ACCUEILLIR DES CHANTIERS ÉCOLE POUR DES FORMATIONS.

Après 3 années de travaux, l'étang des Grandes Îles présente un bilan prometteur. Comme on pouvait l'espérer, on constate sur site la reproduction d'espèces rares ou protégées comme le guépier d'Europe, oiseau migrateur ou l'ischure naine, une libellule.

Les travaux pour la transformation de l'étang s'inscrivent dans le cadre des mesures compensatoires que la loi impose lors des grands travaux qui peuvent avoir un impact écologique. Le Symbhi a décidé de faire de cette obligation une force et d'en tirer une plus-value pour le projet qu'il menait. Il a alors engagé un travail de concertation avec les pêcheurs et les associations environnementales comme la Ligue de Protection des Oiseaux mais également avec les gestionnaires des espaces naturels sensibles. À l'issue de ces discussions, le projet s'est affiné, remodelant le site, afin d'intégrer toutes les caractéristiques propices au développement de la faune et de la flore visées.

Les aménagements ont été réalisés grâce à l'apport de matériaux - limons, terre - récupérés lors des travaux effectués sur les berges ou dans le lit de l'Isère. Cela a ainsi permis de valoriser ces matériaux extraits de la rivière.

À l'issue des travaux, l'étang est devenu un endroit particulièrement accueillant pour des oiseaux comme le héron pourpré, le petit



L'étang des Grandes Îles, vu du ciel.

gravelot ou la rousserolle effarvate. Ces espèces se raréfient, car leur habitat tend à disparaître, sous le coup de l'urbanisation des espaces naturels. Par la présence notamment de roselières ou de plages de graviers, l'étang des Grandes Îles leur offre un refuge salutaire, ce qui lui vaut d'être maintenant inclus dans l'espace naturel sensible départemental du Bois de la Bâtie.

Les travaux de l'étang des Grandes Îles ont été l'occasion de partenariats avec des centres de formation. Des élèves en BTS Agricole, en bac professionnel ou des adultes en entreprise d'insertion sont venus, dans le cadre de leur formation, participer à la plantation de saules et de plantes hélophytes (semi-aquatiques). En tout, ce sont 120 personnes qui ont participé à la reconstitution de l'étang des Grandes Îles.

Pour le moment, l'étang des Grandes Îles n'est pas ouvert au public. Des observatoires

vont être prochainement installés, qui permettront à tous de profiter de cet endroit, et observer, sans les déranger, ses habitants à plumes, à nageoires, palmes ou écailles...

LES CHIFFRES-CLÉS

2 500 plants

2 000 boutures

80 000 plantes hélophytes* d'origine locale

*Pouvant pousser dans l'eau

et l'étang « Pacific » redevient l'étang « des Grandes Îles » rappelant qu'historiquement, l'Isère avait un lit en tresse qui divaguait dans tout son lit majeur, pour former ici et là, des îlots plus ou moins temporaires.

De Pacific aux Grandes Îles

Situé sur la commune de Montbonnot-Saint-Martin, l'étang des Grandes Îles a été creusé dans les années soixante. C'est en réalité un ancien site d'exploitation de granulats, d'où ont été extraits les matériaux nécessaires à la construction de l'A41.

Mais alors pourquoi « Pacific » ? Du nom de l'ancien comité d'entreprise « Pacific » situé à Grenoble, fabricant de chauffe-eau, qui louait deux plans d'eau sur le secteur pour la pratique de la pêche. Aujourd'hui, le nom du lieu-dit historique est remis à l'honneur

Les cours d'eau reconnectés

LES TRAVAUX DE LA TRANCHE 1 ONT PERMIS DE RECONNECTER L'ISÈRE AVEC 7 DE SES AFFLUENTS. Désormais, les poissons peuvent remonter vers ces cours d'eau, qui sont leurs zones de repos et de reproduction.

Au fil des années, le lit de l'Isère s'est enfoncé. On constatait donc un décalage pouvant atteindre 2,30 m entre le lit de l'Isère et celui de ses affluents. Or, ce saut empêchait les poissons de remonter ces ruisseaux, et de trouver des zones au débit plus tranquille afin de se reposer et se reproduire. Ce phénomène est assez répandu et conduit à un appauvrissement de la faune piscicole.

Pour y remédier, les lois relatives à l'Environnement imposent de reconnecter les rivières à leurs affluents, afin de rétablir la continuité piscicole : la possibilité pour les poissons d'évoluer dans les rivières aussi bien que dans leurs affluents.

Confronté à cette obligation, le Symbhi a réalisé des aménagements piscicoles sur 7 affluents de l'Isère, dans le cadre de la première tranche de travaux. Différentes solutions ont été mises en place pour permettre aux poissons de remonter les cours d'eau, adaptées à chaque cas de figure, de la plus simple par agencement de blocs et cailloux, à la plus complexe comme les passes à poissons constituées de bassins maçonnés en béton.

Mis en service depuis 2013 pour les plus « anciens », les aménagements piscicoles sont régulièrement inspectés, afin de vérifier qu'ils sont bien opérationnels, et bien utilisés.

À ce jour, le bilan est très satisfaisant. Les aménagements piscicoles sont bien utilisés et les poissons sont davantage présents dans les affluents de l'Isère. Ce succès doit beaucoup à l'implication des différents acteurs présents dès la phase de conception, et notamment ceux du monde de la pêche. À ce jour, cette forte implication se poursuit par le travail rigoureux d'entretien courant des ouvrages par tous les acteurs présents, gestionnaire des espaces naturels sensibles et des digues, associations syndicales et surtout les associations de pêche.



Connexion piscicole du Fay et du Renevier à l'Isère par une rivière de contournement.



Connexion piscicole du ruisseau de Lancey à l'Isère par une passe à bassins rustique.



Connexion piscicole du canal de Bois Claret à l'Isère par une passe à bassins.

La parole à...



« Nous avons toujours gardé le dialogue »

Éric Garcin est agriculteur à Murianette. Il est aussi président de l'association syndicale* de Lancey à Gières.

M. Garcin a été particulièrement concerné par les aménagements réalisés par le Symbhi, car ses terres sont situées pour la majeure partie le long de l'Isère. Il y cultive des céréales, des légumes, et il élève des vaches allaitantes. « J'ai beaucoup participé aux ateliers, puis aux visites de terrain avec les techniciens, bien avant que les travaux ne commencent.

Bien sûr, pour certaines choses, ça aurait pu mieux se passer. Mais ça aurait pu être pire aussi ! Nous avons toujours gardé le dialogue. Nous n'avons jamais hésité à faire remonter les problèmes que nous constatons sur le terrain, quand les chantiers gênaient nos accès ou nos passages vers les terrains par exemple. Dans l'ensemble, on peut

quand même dire que ça s'est bien passé ! »

* les associations syndicales de propriétaires sont chargées de l'entretien des petits cours d'eau sur leurs terrains. Elles sont particulièrement nombreuses et importantes en Isère. En effet, le département bénéficie d'un vaste réseau de « chantournes », des petits réseaux d'irrigation répartis sur le territoire.



« Une réelle volonté de bien faire »

Pierre Béguery, maire de Montbonnot-Saint-Martin Élu de Montbonnot depuis 1983, Pierre Béguery est un témoin et acteur majeur des travaux du Symbhi.

« En tant que maire adjoint de Montbonnot à l'époque, j'ai suivi et ai été associé à toutes les démarches pour la mise en place du projet Isère amont, avec M. Veyret qui était alors président du Symbhi. J'ai énormément apprécié tout ce qui s'est passé. Toutes les problématiques autour de la dimension hydrologique ont été croisées et nous avons aujourd'hui un magnifique aménagement : hydrologique, environnemental, paysager. J'ai souvenir de ces réunions, parfois un peu hou-

leuses, au début, et qui se sont apaisées quand ceux qui étaient très inquiets se sont rendu compte de la réelle volonté de bien faire, et de faire avec tout le monde. Il faut dire pourtant que Montbonnot a payé un prix très fort pour cet aménagement. Nous avons sur le territoire de la commune les deux plus grands champs d'inondation contrôlée. Cela représente 40 % de notre territoire, sur lequel les règles de construction et d'usage sont très contraignantes. Nous avons décidé de faire

de cette contrainte une force : nous avons implanté des fermes de maraîchage bio, des jardins familiaux sur ces terrains, un verger conservatoire, des ruches... nous avons aussi des projets pour les bois attenants. Nous voudrions les mener de la manière la plus intelligente possible, en y associant tous ceux qui sont susceptibles de s'y intéresser : chasseurs, promeneurs, coureurs, défenseurs de la nature, agriculteurs... »



« Le fruit d'un travail d'équipe et d'anticipation »

Dominique Milleret est maître d'ouvrage délégué. Il travaille pour Isère aménagement, la société chargée de l'organisation et de la mise en œuvre des travaux sur Isère amont.**

Dominique Milleret orchestre l'organisation des interventions des différents acteurs du chantier, les coordonne tout en s'assurant du respect du cadre budgétaire, de la qualité des ouvrages construits et des règles de sécurité. « La tranche 1 d'Isère amont est un projet complexe : plusieurs années d'études, 4 ans de travaux, plus de 80 services, organismes ou entreprises différents impliqués, des in-

tallations classées, des espèces menacées à prendre en compte... De plus, une partie des travaux a été réalisée dans le centre-ville de Grenoble : cela rajoute une contrainte d'organisation, pour faire en sorte que les chantiers pèsent le moins possible sur la vie des riverains. Pour la tranche 1, j'ai aujourd'hui la satisfaction du travail accompli, un travail d'équipe dont le succès est le fruit d'une an-

ticipation constante. Chacun y a participé de manière constructive. Le travail réalisé par les élus, de concertation notamment, a permis de bien dérouler le chantier par la suite. »

** Isère aménagement est une société publique locale dont le Département de l'Isère et le Symbhi sont actionnaires.

Et la suite...



L'Isère au niveau de Crolles et du bras mort de Pré Pichat.

Isère amont, ça continue !

TOUR D'HORIZON DES PROCHAINES INTERVENTIONS POUR LE SECTEUR DE LA TRANCHE 1 ET POUR LES TRAVAUX SUR LES TRANCHES 2 ET 3.

Les travaux du Symbhi sur la tranche 1 sont terminés depuis novembre 2016.

Pour autant, le travail sur les digues continue ! En effet, les digues sont comme les rivières : vivantes. Le passage de l'eau les travaille et la végétation, les animaux, les pratiques humaines peuvent les fragiliser, voire les endommager. Un suivi rigoureux s'impose alors, afin de conserver les aménagements opérationnels. C'est l'Association Départementale Isère Drac Romanche (ADIDR) qui est chargée de cette surveillance et de cet entretien au jour le jour.

Créée en 1936, l'AD Isère Drac Romanche est aujourd'hui un établissement public à caractère administratif. Elle regroupe le

Département de l'Isère, les communes et les associations syndicales de propriétaires de terrains compris dans son périmètre d'action. Elle bénéficie de moyens humains, matériels et logiciels qui lui permettent de disposer d'une réelle expertise sur les digues. En pratique, les agents de l'AD effectuent deux visites mensuelles sur chaque endiguement. Au moindre désordre constaté - glissement de terrain, affaissement de la digue... - les mesures pour y remédier sont mises en place. Aussi, l'entretien de la végétation est planifié sur plusieurs années. Le fauchage régulier permet de dégager les herbes qui cacheraient des trous, terriers ou autres points de vulnérabilité du talus.

Les arbres sont eux aussi surveillés, les bois morts évacués afin de ne pas présenter de danger pour la digue ou pour les promeneurs.

Pour ce qui concerne le Symbhi, si les opérations de la tranche 1 sont terminées, elles ont commencé en novembre 2015 pour les tranches 2 et 3, entre Pontcharra et Saint-Ismier. Avant de lancer les chantiers pour un total de 83 millions d'euros sur la période 2015-2020, le Symbhi a dû se rendre acquéreur des terrains sur lesquels il va intervenir. Cette campagne d'acquisition a représenté un énorme travail puisqu'elle concerne 850 propriétaires (soit des personnes uniques, soit des indivisions) répartis sur 19 communes, soit jusqu'à 2 000 à 3 000 personnes physiques !

Les travaux ont toutefois pu commencer tout au long du nouveau périmètre : arasement des bancs qui obstruent le lit de la rivière, extraction des matériaux, confortement des digues... depuis mars 2016, 10 millions d'euros de travaux ont déjà été réalisés ! Le Mag Isère amont vous donne rendez-vous dans les pages de son prochain numéro pour découvrir plus en détail ces nouvelles opérations.

Intégrer la culture du risque

En 2010, les inondations mortelles de la Faute-sur-Mer (tempête Xynthia) sont venues rappeler un principe de base : en matière d'inondation, le risque zéro n'existe pas. Aussi hautes, aussi bien pensées, bien réalisées et bien

entretenues soient-elles, les digues ne peuvent garantir un niveau de protection absolu. Il faut apprendre à vivre avec ce risque. En ce sens, l'État français a durci sa politique d'autorisation de construction et rajouté une bande de sécurité derrière les digues.

Restaurer les rivières et prévenir les inondations



Vu du ciel, le secteur des tranches 2 et 3
du projet Isère amont.

Rédaction : M. Vagneur - Illustrations : J. Valentin / B. Fouquet
Photos : SO Dupontrenoux / Photoe Symbhi
Coordination : E. Flandrin / O. Martin / M. Buesson

Contact :
Symbhi/Syndicat mixte
des bassins hydrauliques de l'Isère
9 rue Jean Bocq - BP 1096
38022 Grenoble cedex 1
www.symbhi.org

Les partenaires financiers du Symbhi

